

La réforme des provinces entre vitesse et précipitation

WALLONIE Les contours des compétences à régionaliser doivent être affinés à l'agent et au bâtiment près pour le 18 février

C'est un événement tant les relations entre les deux niveaux de pouvoir sont tendues : le gouvernement wallon et les provinces ont renoué le contact au plus haut niveau ce lundi à Namur où l'exécutif régional a reçu les présidents des cinq députations provinciales. Au centre des débats : le transfert vers le giron wallon de compétences provinciales dont l'Environnement, la Santé, la Promotion touristique et le Soutien aux zones de secours. Une cure d'amaigrissement qui se solderait aussi, à l'horizon 2021 déjà, par l'extinction du Fonds des provinces devenu sans objet.

Valérie De Bue (MR), ministre des Pouvoirs locaux, avait fait part de ses intentions au début du mois de décembre.

La réponse des provinces avait été cinglante. Dans l'avis rendu à l'avant-projet de décret, celles-ci se déclaraient certes « volontaristes et ouvertes au dialogue » à propos de l'évolution de leurs compétences, mais parlaient de « méthode ir-

respectueuse » dans le chef du gouvernement. La réunion de ce lundi à l'Elysette était un tout premier pas sur le chemin du dialogue.

Mais la route sera longue. Les provinces sont porteuses de trois exigences majeures : le maintien intégral de l'emploi, la continuité des services offerts et la préservation des intérêts des communes dont les services provinciaux sont des partenaires importants. Elles ont aussi répété une évidence à leurs interlocuteurs régionaux : le niveau de pouvoir provincial est complexe, les territoires sont hétérogènes et les politiques très variables.

Du coup, comme le résume Serge Hustache (PS), président de l'exécutif en Hainaut : « Une réforme des provinces, cela se discute, cela ne se décrète pas. » Or, l'impression est que le gouvernement MR-CDH veut avancer à marche forcée pour pouvoir mettre ces transferts de compétences à son actif en

vue de la campagne électorale.

Sur des clés USB

Willy Borsus (MR), le ministre-président, reste fidèle à la ligne fixée par la déclaration de politique régionale :

« Oui, le gouvernement veut mener ce chantier à bien sous cette législature. Mais à la demande des provinces, il est aussi ouvert à une réflexion plus large sur la place de l'institution dans le paysage politique wallon. »

Le temps presse. Les contours des transferts doivent être affinés, agent par agent (un millier sont concernés), service par service, bâtiment par bâtiment... « Les délais sont intenable », estiment les représentants des provinces qui ont quitté l'Elysette avec une clé USB qui doit les aider à fournir toutes les indications utiles pour... le 18 février. Histoire que le gouvernement mène son œuvre décrétable avant mai. ■

ERIC DEFFET